French – Number 23c
January 2026

Le vaccin contre le méningocoque B (Men-B)

Meningococcal B (Men-B) vaccine

Au Canada, depuis 50 ans, l'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que le vaccin Men-B?

Le vaccin Men-B protège contre l'infection causée par l'un des types les plus courants de bactéries méningococciques, le méningocoque B. Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

Le vaccin Men-B ne fait pas partie du calendrier de vaccination systématique en Colombie-Britannique. Toutefois, le vaccin contre le méningocoque C est administré systématiquement aux bébés et un vaccin qui protège contre les types de méningite à méningocoques A, C, Y et W est administré aux élèves de la 9e année. Les deux vaccins sont offerts gratuitement. Pour plus de renseignements, consultez HealthLinkBC Fiche n° 23a Vaccin conjugué contre le méningocoque C (Men-C) et HealthLinkBC Fiche n° 23b Vaccin conjugué quadrivalent contre le méningocoque.

Qui devrait recevoir le vaccin?

Le vaccin Men-B est offert gratuitement aux personnes âgées de 2 mois et plus ayant été en contact étroit avec un cas de méningite à méningocoque B.

Le vaccin, non gratuit, est recommandé pour les personnes qui sont à risque de contracter une infection de type méningocoque B en raison de certains problèmes de santé, y compris:

- ceux qui n'ont pas de rate ou dont la rate est déficiente;
- ceux qui souffrent d'un trouble du système immunitaire, comme un déficit en complément, en properdine ou en facteur D, ou un déficit primaire en anticorps;
- ceux vivant avec le VIH.

Le vaccin est également recommandé, mais n'est pas offert gratuitement :

- au personnel de laboratoire exposé de manière régulière aux méningocoques;
- au personnel militaire;
- aux personnes qui voyagent dans une zone où les risques de contracter le méningocoque B sont importants.

Pour obtenir des renseignements sur les zones de voyage à haut risque, communiquez avec une clinique de voyage.

Si vous souhaitez vous protéger contre la méningite à méningocoque B, vous pouvez acheter le vaccin dans la plupart des pharmacies et dans les cliniques de voyage.

Il est important de conserver des preuves de tous les vaccins reçus.

Quels sont les avantages de ce vaccin?

Le vaccin offre une protection à long terme contre l'infection par le méningocoque B, une maladie grave et parfois fatale.

Quelles sont les réactions possibles?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il est beaucoup plus sûr de se faire vacciner que de contracter une méningite à méningocoque de type B. Les réactions les plus courantes au vaccin peuvent inclure la douleur, la rougeur et le gonflement du bras au site d'injection. La fièvre, l'irritabilité, la somnolence, des douleurs musculaires et des maux de tête peuvent également être constatés. Ces réactions sont généralement légères et ne durent la plupart du temps qu'un jour ou deux.

Les réactions, notamment la fièvre, sont plus fréquentes chez les enfants de moins de 2 ans si le vaccin Men-B est administré avec d'autres vaccins infantiles de routine.

De l'acétaminophène (p. ex. du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex. de l'Advil®) peut être administré pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il ne faut pas donner d'AAS (p. ex. de l'Aspirine®) aux moins de 18 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

*Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur(euse) de soins de santé.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez HealthLinkBC Fiche n 84 Le syndrome de Reye.

Il faut rester à la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu un vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée *anaphylaxie* se produit après la vaccination. On l'observe chez moins d'une personne sur un million qui est vaccinée. Les symptômes sont l'urticaire, des difficultés respiratoires ou le gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cette réaction se produit, votre fournisseur(euse) de soins de santé sera en mesure de la traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes apparaissent après avoir quitté la clinique, composez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur(euse) de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

À qui le vaccin est-il déconseillé?

Discutez avec votre professionnel(le) de santé si vous ou votre enfant :

- avez déjà présenté une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose antérieure de vaccin antiméningococcique ou à l'un des composants du vaccin Men-B, y compris la kanamycine;
- prenez un médicament inhibiteur du complément terminal (p. ex. Soliris® ou Ultomiris®).

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Consultez votre fournisseur(euse) de soins de santé en cas de doutes.

Qu'est-ce que l'infection à méningocoque B?

L'infection à méningocoque B est causée par une bactérie appelée méningocoque de type B. Elle peut provoquer des infections parfois mortelles, y compris la méningite, une infection de la membrane qui entoure le cerveau, ou la septicémie, une infection du sang. L'infection peut entraîner des complications permanentes telles qu'une lésion cérébrale, la surdité ou la perte de membres. Cette infection est mortelle dans environ 1 cas sur 20.

L'infection à méningocoque se transmet par la toux, des éternuements ou un contact rapproché en face à face. Elle peut être aussi transmise par la salive. Les bébés et les jeunes enfants peuvent être infectés en partageant des suces, des biberons ou des jouets utilisés par d'autres enfants. Les enfants plus âgés et les adultes peuvent tomber malades en s'embrassant, en partageant de la nourriture, des boissons, des cigarettes, des rouges à lèvres, des bouteilles d'eau, des protège-dents utilisés pour le sport ou des embouchures d'instruments de musique.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez HealthLinkBC Fiche n 119 L'*Infants Act* (Loi sur la petite enfance), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.

BC Centre for Disease Control
Provincial Health Services Authority